

Élaborer et mettre à jour son Document Unique (DUERP)

Maîtriser la démarche d'évaluation des risques et la formalisation du DUERP afin d'assurer la conformité réglementaire et de piloter une politique de prévention efficace.



Ref : PST07

Durée

2 jours (14h)

Prix HT

1500 € par stagiaire
3750 € par groupe

Niveau

Multi-niveaux

Participants

Min 3 pers / groupe
Max 10 pers / groupe

Format

Présentiel ou à Distance

Attestation

Délivrance d'une attestation de compétences à l'issue de la formation

Cette formation est éligible au Passeport de prévention.

Objectifs Pédagogiques

- Identifier les exigences réglementaires de la loi "Santé au travail" et leurs impacts sur le DUERP.
- Appliquer une méthodologie structurée pour identifier, analyser et hiérarchiser les risques professionnels, y compris les Risques Psychosociaux (RPS).
- Rédiger et formaliser un DUERP conforme et exploitable, incluant son plan d'actions.
- Mettre en place les modalités de mise à jour, de conservation et de consultation du DUERP.

Contenu de la formation

Identifier et évaluer les risques physiques, chimiques et psychosociaux (RPS) par unité de travail pour dresser un inventaire exhaustif.

Identifier les facteurs de risques biomécaniques et environnementaux menant aux pathologies professionnelles comme les lombalgies ou les hernies discales.

Utiliser une matrice de cotation (fréquence, gravité) pour hiérarchiser objectivement les risques et définir les actions prioritaires.

Formaliser le DUERP en intégrant l'inventaire des risques, l'évaluation et les mesures de prévention existantes de manière claire et structurée.

Élaborer le programme de prévention (PAPRIPACT) avec des objectifs clairs, des indicateurs de résultat, un calendrier de mise en œuvre et une estimation des ressources.

Définir les procédures de mise à jour annuelle, d'archivage sécurisé (conservation légale de 40 ans) et de consultation du document par les parties prenantes.

Public ciblé

Toute personne impliquée dans la démarche de prévention des risques professionnels ou en charge de la mise en place ou du suivi du DUERP.

Prérequis

Aucun

Méthode pédagogique

Formation-action participative : alternant apports réglementaires, ateliers pratiques sur des cas réels, et élaboration d'un plan d'action individualisé pour une mise en œuvre immédiate en entreprise.

Évaluation des compétences

L'évaluation continue s'appuie sur un auto-positionnement avant/après formation et des exercices pratiques ; un questionnaire final valide l'acquisition des compétences clés pour la mise en conformité du DUERP.



REFERENCES REGLEMENTAIRES

- Cette formation répond aux exigences des articles L4121-1 à L4121-3 et R4121-1 à R4121-4 du Code du Travail, et intègre les évolutions de la loi n° 2021-1018 du 2 août 2021 pour renforcer la prévention en santé au travail.



Accessible à toutes personnes en situation de handicap.

Notre référent :

Fabien CUGNET - contact-handic@evolya-formation.fr



Inscription : 07 69 43 87 69 - www.evolya-formation.fr

- Entreprises : 24h minimum avant la formation.
- Particuliers : 14 jours minimum après signature du contrat.